

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Écologie (France) > Énergie nucléaire (France) > **Réacteur nucléaire EPR : Censure, interpellations, quelle transparence ?**

Document confidentiel défense

Réacteur nucléaire EPR : Censure, interpellations, quelle transparence ?

Communiqué de presse

jeudi 17 novembre 2005, par [MORIN Hervé](#), [PRACONTAL Michel de](#), [Réseau Sortir du Nucléaire](#) (Date de rédaction antérieure : 23 septembre 2005).

Sommaire

- [Censure nucléaire](#)
- [Quand le débat public rencontr](#)

Le Réseau « Sortir du nucléaire » s'est procuré la copie d'un document confidentiel défense qui reconnaît explicitement que le futur réacteur nucléaire EPR est vulnérable face à un crash suicide d'un avion de ligne.

Ce jour, deux porte parole du Réseau "Sortir du nucléaire" se sont rendus à l'Élysée pour remettre ce document confidentiel défense à un conseiller de la Présidence. Ils ont été immédiatement interpellés et interrogés par la Police. Les documents ont été saisis et les prévenus ont été relâchés. Ces événements font suite à la censure de l'information concernant ce même document confidentiel défense par la Commission nationale (CNDP) qui organise le débat public sur l'EPR.

Le Réseau « Sortir du nucléaire » dénonce l'opacité qui entoure le projet de nouveau réacteur nucléaire EPR. Que ce soit dans le cadre du débat public officiel ou, de façon générale hors de ce débat, les citoyens sont en droit de connaître la vérité sur le nucléaire et en particulier sur l'EPR.

Ne pouvant pas publier ce document complet pour des raisons légales, le Réseau « Sortir du nucléaire » :

- **publie sur son site internet (www.sortirdunucleaire.fr) la lettre du Directeur de la branche énergie d'EDF (non couverte par le secret défense) qui accompagne le Document confidentiel défense mais qui, elle aussi, est très explicite sur la vulnérabilité de l'EPR,**
- demande à l'Etat de « déclassifier » le document Confidentiel défense sur l'EPR afin que la vérité soit faite sur ce réacteur,
- demande à M^{me} Lauvergeon, PDG d'Areva, de reconnaître la vulnérabilité de l'EPR.

De fait, le Réseau « Sortir du nucléaire » demande à M^{me} Lauvergeon de cesser d'affirmer que le réacteur EPR est « conçu pour résister à tout, y compris les chutes d'avions » (parmi d'autres, déclaration du 10 juillet 2005 lors des Rencontres économiques d'Aix-en-Provence consacrées au risque terroriste).

Enfin, le Réseau « Sortir du nucléaire » estime qu'il est du devoir du gouvernement français de

communiquer ce document « Confidentiel défense » à la Finlande, la Chine et les USA, pays où Areva entend construire des réacteurs EPR.

Contact presse : 06.64.100.333

Note : au delà de l'EPR (pas encore construit), il y a actuellement en France 58 réacteurs nucléaires qui ne résistent pas à un crash suicide, sans oublier les sites nucléaires de La Hague, Cadarache ou Marcoule...

Le Nouvel Observateur

Du 22 au 28 septembre 2005 - n°2133 - Notre époque - Michel de Pracontal

Censure nucléaire

Dans le cadre du débat public sur le réacteur nucléaire EPR, destiné à succéder aux centrales actuelles, le Réseau Sortir du Nucléaire a appris le 13 septembre que six lignes de sa contribution écrite au débat seraient supprimées. Jean-Luc Mathieu, président de la Commission particulière du débat public consacrée à l'EPR, justifie cette censure par le fait que Sortir du Nucléaire avait cité un document classé « confidentiel défense ». Le passage supprimé fait référence au risque d'un crash d'avion de ligne sur l'EPR et précisait que les hypothèses utilisées « ne devraient pas figurer dans les rapports de sûreté accessibles ou susceptibles d'être accessibles publiquement ». Cette péripétie, qui révèle la relativité de la transparence des pratiques d'EDF, aura eu le mérite de divulguer l'information que les autorités voulaient cacher : on ne peut garantir que l'EPR résisterait à un crash suicide style 11-Septembre.

A la Une - *Le Monde* - 15.09.05 - Hervé Morin.

Quand le débat public rencontre le secret-défense

LE DÉBAT PUBLIC sur le nouveau réacteur nucléaire que le gouvernement souhaite voir construire à Flamanville, dans la Manche, commence par une censure. Dans un courrier en date du 13 septembre, Jean-Luc Mathieu, président de la commission chargée de mener ce débat, informe le réseau Sortir du nucléaire qu'il a « décidé de supprimer six lignes » de sa contribution au document d'information destiné à être distribué, en octobre, aux citoyens intéressés par la question. Sur quelque 9 000 « cahiers d'acteurs » déjà tirés, dans lesquels les partisans et les adversaires de l'European Pressurized Reactor (EPR) exposent leurs arguments, ces six lignes seront recouvertes d'un autocollant. Selon M. Mathieu, le passage en question, évoquant un document classé confidentiel-défense, peut entraîner des poursuites pour « compromission ».

Sortir du nucléaire avait annoncé, en novembre 2003, s'être procuré un texte adressé par EDF à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) au sujet de l'aptitude du projet EPR à résister à la chute d'un

avion de ligne. EDF remarquait que les hypothèses relatives à l'impact ne pouvaient prétendre « envelopper toutes les éventualités ». M. Mathieu explique qu'une information judiciaire avait été lancée, fin 2003, pour trouver l'origine de la fuite et que sa décision ne vise qu'à protéger la commission contre d'éventuelles poursuites. Le risque d'une action terroriste visant une centrale nucléaire a été évoqué souvent depuis les attentats du 11 septembre 2001 à New York et à Washington.

Stéphane Lhomme, porte-parole de Sortir du nucléaire, ne jette pas la pierre à la commission du débat public. « Nous ne tenons pas à la mettre en difficulté, assure-t-il, mais cela prouve que, lorsqu'on veut organiser un débat sur une installation nucléaire, on retombe sur les réflexes d'opacité de cette industrie. » EDF invoque des impératifs de sécurité et ne souhaite faire aucun commentaire. L'ASN n'est pas plus loquace. En octobre 2001, André-Claude Lacoste, qui la dirige, avait reconnu que, lors de la conception des installations nucléaires existantes, seule la chute accidentelle d'un avion léger avait été envisagée et qu'un attentat par chute volontaire d'un avion gros-porteur était un « élément nouveau ».

Areva, coconcepteur de l'EPR, indique que les plans de ce réacteur ont prévu la chute éventuelle d'un avion de chasse. En effet, l'Allemagne, qui devait initialement l'accueillir, avait été le théâtre d'accidents à répétition de chasseurs américains. Première cliente de l'EPR, la Finlande a demandé son renforcement contre la chute d'avions de ligne.